

# Référendum consultatif

## Dimanche 20 septembre 2020

### Procuration

Ce document est à retourner en mairie de Grignan, complété et signé, soit par mail à l'adresse [mairie@ville-grignan.fr](mailto:mairie@ville-grignan.fr), soit déposé directement à l'accueil de la mairie.

Procuration établie en mairie de Grignan le :

M.....  
(nom patronymique) (éventuellement nom d'épouse)

Prénom(s).....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

**Donne procuration pour voter en mes lieu et place à :**

M.....  
(nom patronymique) (éventuellement nom d'épouse)

Prénom(s).....

*La présente procuration est valable uniquement pour la consultation du dimanche 20 septembre 2020.*

Fait à Grignan, le

Le mandant

Le secrétariat de mairie